

Courbevoie La ville s'ouvre sur la Seine

L'aménagement des berges de Seine à Courbevoie est l'un des quatre projets majeurs en cours (1) visant à réaffecter les berges à la promenade et aux loisirs. Etroitesse des berges, fort dénivelé entre quai haut et quai bas, présence de la RD7 (quatre voies), ZAC du Front de Seine sur dalle: le site est complexe, sans compter qu'il doit intégrer une halte fluviale pour bateaux-bus et le déchargement occasionnel de péniches. Sa gestion se partage actuellement entre le Port autonome de Paris et Voie navigable de France.

Le projet retenu rouvre la ville sur le fleuve. Il installe une prairie ombragée dans la partie la plus large, protégée de la RD7 par un mur anti-bruit végétalisé et agrémentée de petits équipements de loisirs pour enfants et sportifs. La prairie sera séparée du quai bas par un fossé végétalisé, préféré à un garde-corps qui aurait occulté la vue sur la Seine.

En contrebas, la halte nautique sera installée sur un ponton flottant. L'emprise de la base nautique sera agrandie pour le stockage des bateaux. Entre la prairie et la base nautique, le port public accueillera expositions temporaires, brocantes et autres animations. La promenade des berges, continue, sera au plus près de l'eau. En aval du pont de Courbevoie, la murette anti-crue le long de la RD7 sera décaissée de 1 m, ce qui diminuera le niveau sonore de la RD7 et élargira la promenade à hauteur de la base nautique. Celle-ci évoluera en encorbellement au-dessus de la Seine. Les liaisons transversales ville/Seine seront renforcées et débouchent en deux points sur deux belvédères. ■

(1) Les trois autres étant l'aménagement des berges du pont de Sévres à Paris (4,5 km), de l'île Monsieur (1 km), et de la Plaine Aval (11 km). Ces projets sont inscrits dans le schéma d'aménagement et de gestion durables de la Seine et de ses berges, approuvé en février dernier. D'ici à 2010, 39 km de berges seront aménagés.

ETAT EXISTANT



DOCS: ALTHABEGOITY-BAYLE

62

Le Moniteur • 17 mars 2006

PROJET



Fiche technique

- **Maitrise d'ouvrage:** département des Hauts-de-Seine.
- **Maitrise d'œuvre:** Althabegoity-Bayle, architectes; F. Brun, paysagiste; Thalès, VRD, génie civil; Ripeau, économiste; Ca'ingénierie, développement durable; Sogreah, hydraulicien; Jouanen, consultant acoustique.
- **Coût global:** 13,6 millions d'euros TTC (étude, travaux, foncier).
- **Calendrier travaux:** 2007/2009.

La berge très minérale recevra, dans sa partie la plus large, une prairie ombragée, séparée de la RD7 (4 voies) par un mur anti-bruit végétalisé. Une halte fluviale sera prévue sur le ponton flottant.